ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl

Bulletin de liaison

nº 41 - Novembre 2011

Editorial

Ecrivez-nous!

Le bulletin de liaison en est maintenant au quatrième numéro de sa nouvelle mouture et nous souhaitons connaître votre avis sur cette mutation ainsi que vos critiques, qu'elles soient positives ou négatives.

Mais aussi et surtout, n'hésitez pas à nous soumettre vos réflexions, questionnements, informations, … sur quelque facette que ce soit du patrimoine … qu'il s'agisse :

- d'un bien étranger, proche ou lointain, inscrit ou non sur la Liste du patrimoine mondial :

  dans ce numéro nous abordons les résultats du 35ème Comité du patrimoine mondial et l'actualité de divers biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, au Cambodge, en Thaïlande, au Pays-Bas, en France et en Asie centrale.

- d'un élément du patrimoine belge, en Wallonie, à Bruxelles ou en Flandre :

  le château fort d'Ecaussinnes, le château-ferme de Courrière, les abbayes de Villers-la-Ville et de la « Paix Dieu » ainsi que le palais Stoclet font l'actualité nationale de ce numéro.

- d'une problématique générale dans les divers domaines touchant au patrimoine

- ou d'une publication récente, d'un colloque, d'une exposition, d'un lien internet, … ou de quelqu information pouvant être utile à l'ensemble des membres de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles.

Nous ne manquerons pas de les publier dans le bulletin de liaison.

Pour le Conseil d'administration,

Jean-Sébastien Misson
coordinateur du bulletin de liaison
jsmisson@gmail.com

Patrimoine mondial

Comité du patrimoine mondial 2011

Liste du patrimoine mondial

Lors de sa 35ème session tenue à Paris du 19 au 29 juin 2011, le Comité du patrimoine mondial a examiné les candidatures de 35 nouveaux biens naturels, culturels et mixtes.

Pour six pays – Barbade, République du Congo-Brazzaville, Emirats Arabes Unis, Jamaïque, Micronésie et Palaos –, il s'agissait d'une première candidature depuis leur ratification de la Convention du patrimoine mondial.

Au terme de la session, 25 sites ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, dont 3 naturels, 21 culturels et 1 mixte, portant à 936 le nombre de biens inscrits (183 sites naturels, 725 sites culturels et 28 sites mixtes).
http://whc.unesco.org/fr/actualites/743
http://whc.unesco.org/fr/actualites/776

Parmi ces inscriptions, signalons notamment les premières inscriptions pour la Barbade avec le centre historique de Bridgetown, et les Emirats Arabes Unis avec les sites culturels d'Al Aïn.

Patrimoine mondial

Comité du patrimoine mondial 2011 (suite)

Le centre historique de Bridgetown et sa garnison est un exemple exceptionnel de l'architecture coloniale britannique : la vieille ville construite aux XVII[e], XVIII[e] et XIX[e] siècles témoigne de l'expansion de l'empire colonial britannique dans la zone atlantique. Le bien inclut également une garnison militaire située à proximité. Avec sa configuration de rues sinueuses, le bien se différencie des villes coloniales créées par les Espagnols ou les Néerlandais selon un plan en damier.
http://whc.unesco.org/fr/list/1376
http://whc.unesco.org/archive/2011/whc11-35com-20f.pdf - p. 242

Les sites culturels d'Al Aïn (Hafit, Hili, Bidaa Bint Saud et les oasis) est un bien en série témoignant d'une très ancienne sédentarisation à partir du Néolithique, dans un milieu désertique, présentant des vestiges de nombreuses cultures protohistoriques. Parmi ces vestiges remarquables, on trouve des tombes circulaires en pierre (vers 2500 ACN.), des puits et une série de constructions en terre crue : constructions résidentielles, tours, palais et bâtiments administratifs. Hili présente par ailleurs l'un des plus anciens exemples d'aflaj, un système sophistiqué d'irrigation datant de l'Age du bronze. Le bien constitue un important témoignage de la transition dans la région, passée d'une culture de la chasse et de la cueillette à la sédentarisation.
http://whc.unesco.org/fr/list/1343
http://whc.unesco.org/archive/2011/whc11-35com-20f.pdf - p. 208

La candidature de la Trinational de la Sangha, conjointement présentée par la République du Congo-Brazzaville, le Cameroun et la République centrafricaine a été renvoyée, tandis que les candidatures du Parc national des Montagnes Bleues et des monts John Crow (Jamaïque), et des sites de monnaie de pierre de Yap (Palaos) et à Yap (Palaos et Micronésie) ont été différées.
http://whc.unesco.org/archive/2011/whc11-35com-20f.pdf - pp. 174, 195 et 217

Signalons aussi que la candidature portant sur l'œuvre architecturale de Le Corbusier (France, Allemagne, Argentine, Belgique, Japon et Suisse), après avoir été renvoyée en 2009 à Séville, a cette fois été différée.
http://whc.unesco.org/archive/2011/whc11-35com-20f.pdf - p. 241

A noter également l'extension et la requalification d'un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2007 : les Forêts primaires de hêtres des Carpates (Slovaquie et Ukraine), par l'adjonction des Forêts anciennes de hêtres d'Allemagne (Allemagne). Cette nouvelle inscription porte sur cinq forêts couvrant 4.391 hectares, qui s'ajoutent aux 10 forêts slovaques et ukrainiennes totalisant 29.278 hectares, formant ainsi le bien tri-national intitulé : les Forêts primaires de hêtres des Carpates et les Forêts anciennes de hêtres d'Allemagne (Slovaquie, Ukraine, Allemagne).
http://whc.unesco.org/fr/list/1133
http://whc.unesco.org/archive/2011/whc11-35com-20f.pdf - p. 188

Soulignons enfin que sept candidatures ont été retirées par les Etats parties concernés avant que le Comité du Patrimoine mondial ne se soit prononcé.

Liste du patrimoine mondial en péril

Le Comité du patrimoine mondial a également examiné l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Deux nouveaux biens ont été ajoutés à cette liste :
- le Patrimoine des forêts tropicales ombrophiles de Sumatra (Indonésie), pour faire face aux multiples menaces que constituent le braconnage, l'abattage illégal des arbres, l'empiètement agricole et les projets de construction de routes sur le site.
http://whc.unesco.org/fr/list/1167/
http://whc.unesco.org/fr/actualites/764/

- la réserve de la biosphère de Río Plátano (Honduras), à la demande du gouvernement du Honduras, compte tenu des différentes menaces qui pèsent sur le site, telles que l'abattage illégal des arbres, la pêche, l'occupation illégale des terres, le braconnage et la capacité réduite de l'Etat à gérer le site, notamment du fait de l'affaiblissement de l'Etat de droit et de la présence de trafiquants de drogue.
http://whc.unesco.org/fr/list/196/
http://whc.unesco.org/fr/actualites/763

En revanche, les améliorations significatives apportées à la préservation du sanctuaire de faune de Manas (Inde) ont permis de retirer ce site de la Liste du patrimoine mondial en péril.
http://whc.unesco.org/fr/list/338
http://whc.unesco.org/fr/actualites/762/

Il demeure que l'examen de l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril, mais aussi sur la Liste du patrimoine mondial, fait toujours apparaître les menaces importantes pesant sur de nombreux biens. Soulignons particulièrement les nombreuses inquiétudes du Comité du patrimoine mondial face aux projets qui menacent de nombreux biens naturels : routes, exploitation minière, construction de barrages, installation d'oléoducs ou de gazoducs, développements industriels, déforestation ou empiétement agricole, ou même extension d'infrastructures de ski.

(J.-S. M.)

Patrimoine mondial

Cambodge / Thaïlande – Temple de Preah Vihear

Le déroulement de cette session du Comité du patrimoine mondial fut aussi assombrie par l'annonce de l'intention de la Thaïlande de dénoncer la Convention du patrimoine mondial, faite le ministre thaïlandais.
http://whc.unesco.org/fr/actualites/772

Cette annonce s'inscrit dans le contexte délicat du conflit entre la Thaïlande et le Cambodge, relatif à certains territoires frontaliers au centre desquels se trouve le temple khmer de Preah Vihear, datant du XI[e] siècle, situé au Cambodge, mais occupé par la Thaïlande de 1940 à 1962.

Alors que les deux nations s'étaient mises d'accord pour que le Cambodge propose officiellement, avec le soutien de la Thaïlande, la candidature du site, face à des tensions politiques internes, la Thaïlande dut cependant retirer son soutien officiel à l'enregistrement du temple. Le Cambodge continua néanmoins le processus d'enregistrement, et le temple de Preah Vihear fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2008. http://whc.unesco.org/fr/list/1224

Cliché : William Brehm (2010) via WikiCommons

Depuis, la zone est le théâtre de combats entre les forces armées des deux pays, ayant causés des dégâts au temple en question, d'après les autorités cambodgiennes.

Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, n'a cessé d'appeler les deux Etats parties à régler leurs conflits frontaliers par la voie diplomatique, et à assurer la protection et la conservation du bien, le patrimoine ne devant pas être pris en otage à l'occasion de tels conflits mais pouvant être un vecteur de dialogue et de réconciliation.
http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=25401&Cr=UNESCO&Cr

Le Comité du patrimoine mondial s'est inscrit dans la même ligne, encourageant les deux parties à « utiliser la Convention de 1972 en tant qu'instrument de soutien de la conservation, du développement durable et du dialogue ».
http://whc.unesco.org/archive/2011/whc11-35com-20f.pdf - p. 106

La Thaïlande aurait cependant souhaité le report de cette décision, d'où l'annonce faite par son représentant.

Depuis les récentes élections législatives en Thaïlande (3 juillet 2011) remportées par le parti populiste d'opposition Pheu Thai, formation de l'ancien premier ministre Thaksin Shinawatra déchu en 2006, cette annonce faite par la Thaïlande d'une dénonciation de la Convention du patrimoine mondial n'a pas encore été entérinée par le nouveau gouvernement thaïlandais. Il est à noter que Yingluck Shinawatra, sœur de Thaksin et chef de file de l'opposition victorieuse, avait fait part, certes en période électorale, de son désaccord quant à la dénonciation de la convention par son pays, considérant que ce retrait pouvait affecter d'autres sites du pays, eux aussi inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.
http://www.cambodge-post.com/?page_id=2273

Par ailleurs, le Cambodge avait déposé une requête introductive d'instance auprès de la Cour internationale de justice (CIJ) le 28 avril 2011, demandant à celle-ci d'interpréter l'arrêt de cette cour rendu le 15 juin 1962 et qui établissait que le temple de Preah Vihear était situé en territoire cambodgien. La Cour internationale de justice a répondu à cette requête le 18 juillet 2011 par une ordonnance indiquant à titre provisoire les mesures conservatoires suivantes :
- « *Les deux Parties doivent, immédiatement, retirer leur personnel militaire actuellement présent dans la zone démilitarisée provisoire, telle que définie au paragraphe 62 de la présente ordonnance, et s'abstenir de toute présence militaire dans cette zone et de toute activité armée dirigée à l'encontre de celle-ci ;*
- *La Thaïlande ne doit pas faire obstacle au libre accès du Cambodge au temple de Preah Vihear ni à la possibilité pour celui-ci d'y ravitailler son personnel non militaire ;*
- *Les deux Parties doivent poursuivre la coopération qu'elles ont engagée dans le cadre de l'ANASE et permettre notamment aux observateurs mandatés par cette organisation d'accéder à la zone démilitarisée provisoire ;*
- *Les deux Parties doivent s'abstenir de tout acte qui risquerait d'aggraver ou d'étendre le différend dont la Cour est saisie ou d'en rendre la solution plus difficile.* »
http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=25866&Cr=UNESCO&Cr1=&Kw1=tha%EFlande&Kw2=&Kw3
http://www.icj-cij.org/docket/files/151/16583.pdf
http://www.icj-cij.org/docket/files/151/16565.pdf

Patrimoine mondial

Cambodge / Thaïlande – Temple de Preah Vihear (suite)

Depuis cette ordonnance, les débats politiques demeurent animés de part et d'autre de la frontière. Chacune des parties a jusqu'au mois de novembre 2011 pour introduire ses arguments. La Cour internationale de justice aura à se prononcer ensuite sur l'interprétation de l'arrêt de 1962.
http://www.bangkokpost.com/news/local/257533/surapong-won-t-change-preah-vihear-legal-team
http://www.bangkokpost.com/opinion/opinion/247833/the-icj-and-preah-vihear

Enfin, malgré le contexte diplomatique tendu, le gouverneur de la province thaïlandaise frontalière de Si Saket, l'une des plus pauvres du pays, a annoncé quelques jours après la prise de décision de la Cour internationale de justice, qu'il prévoyait de discuter avec son homologue de la province voisine du Cambodge, de la réouverture du site du temple de Preah Vihear aux touristes, compte tenu de l'importance économique du tourisme pour l'économie locale. Les autorités provinciales thaïlandaises avaient déjà rouvert la falaise de Pha Mor E-daeng, point d'où l'on peut observer le site de Preah Vihear. Possible uniquement sous surveillance militaire, l'accès par les touristes à cette falaise située du côté thaïlandais était fermé depuis plus de cinq mois à cause des affrontements entre les forces armées des deux pays.
http://www.bangkokpost.com/breakingnews/248731/plan-to-resume-tourism-at-preah-vihear-temple

(J.-S. M.)

Thaïlande – Inondations

En Thaïlande, les graves inondations qui frappent le pays depuis la mi-juillet, affectent depuis début octobre la ville historique d'Ayutthaya, fondée vers 1350 et deuxième capitale du Royaume du Siam après Sukhothai. La ville est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1991 (http://whc.unesco.org/fr/list/576/).

Cliché : Norbert Nagel (2009) via WikiCommons

Les digues de protection n'ont pu contenir la montée des eaux de la rivière Chao Praya. Plus de 200 anciens temples à travers le pays baignent aujourd'hui dans l'eau.
http://fr.euronews.net/2011/10/05/thailande-les-anciens-temples-du-royaume-de-siam-menaces-par-des-inondations/

Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok et le Centre du patrimoine mondial suivent les événements de près et se tiennent prêts à apporter leur soutien aux autorités, par le biais notamment d'une Aide d'urgence sur le Fonds du patrimoine mondial afin de traiter et réduire les dommages sur ce site du patrimoine mondial.
http://whc.unesco.org/fr/actualites/797

(J.-S. M.)

Pays Bas – Canaux d'Amsterdam

Les canaux d'Amsterdam, inscrits en 2010 sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité (http://whc.unesco.org/fr/list/1349), ont désormais leur musée, installé dans une ancienne demeure d'un banquier amstellodamois bâtie le long du Herengracht. L'origine, la construction et l'évolution de ce chef-d'œuvre de planifications hydraulique et urbaine y sont présentées au travers d'une exposition moderne et interactive, invitant le visiteur à entamer ensuite sa découverte des canaux et des quelque 6.000 maisons les bordant et qui sont classées monuments historiques. Les canaux d'Amsterdam fêteront leur 400ème anniversaire en 2013.

http://hetgrachtenhuis.nl/

(J.-S. M.)

Patrimoine mondial

France - Mont Saint-Michel

Le célèbre Mont Saint-Michel et sa baie (Manche), inscrits depuis 1979 sur la Liste du patrimoine mondial (http://whc.unesco.org/fr/list/80), sont aujourd'hui au cœur de la polémique suite à l'annonce de la délivrance d'un permis de bâtir pour un projet éolien à Argouges, à une dizaine de kilomètres du site, et d'autres projets à l'étude.

Associations locales, nationales et internationales dont Europa Nostra (http://www.europanostra.org/news/149/) se sont manifestées pour attirer l'attention de l'UNESCO.

Le Comité du patrimoine mondial a d'ailleurs exprimé ses inquiétudes vis-à-vis de ce projet et demandé à la France de remettre un rapport explicatif examiné lors de la 35ème session du Comité du patrimoine mondial. http://whc.unesco.org/archive/2011/whc11-35com-7Bf.pdf - pp. 183-186

Celui-ci a demandé à la France :
- de développer un projet de déclaration rétrospective de valeur universelle exceptionnelle, comme base pour la protection et la gestion du bien et ainsi éviter tout impact irréversible de projets de développement sur le bien, y compris des éoliennes,
- de mettre en place un plan de gestion, basé sur la déclaration de valeur universelle exceptionnelle, afin de renforcer la protection et la gouvernance de l'ensemble du bien et de préciser un calendrier de mise en œuvre pour la création d'un Comité de suivi interrégional pour la gestion du bien,
- d'inviter une mission de suivi réactif Centre du patrimoine mondial/Organisations consultatives en 2011 pour examiner la logique qui prévaut à la définition du contexte d'ensemble et pour mieux comprendre l'impact des éoliennes sur la valeur universelle exceptionnelle du bien et de préparer le projet de Déclaration rétrospective, en amont et comme appui aux discussions de cette mission,
- de suspendre tous les projets éoliens approuvés et en cours qui auraient un impact visuel sur les vues vers et depuis le bien en attendant l'examen des résultats de la mission de suivi réactif par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 36ème session en 2012,
- enfin de soumettre au Centre du patrimoine mondial, d'ici le 1er février 2012, un rapport sur l'état de conservation et la mise en œuvre des points ci-dessus mentionnés ainsi que le projet de déclaration rétrospective de valeur universelle exceptionnelle, pour examen par le Comité du Patrimoine mondial à sa 36ème session en 2012.
http://whc.unesco.org/fr/decisions/4499/

Par ailleurs, les travaux visant à rendre au Mont Saint-Michel son caractère maritime se poursuivent depuis 2005.
http://www.projetmontsaintmichel.fr/index.html

Deux chantiers sont actuellement en cours : l'aménagement d'une nouvelle d'aire de stationnement à 2km du Mont, destinée à remplacer le parking au pied du rocher, et la zone de départ des navettes qui transporteront les visiteurs jusqu'aux abords du site. S'annonce aussi prochainement le début de la construction de la passerelle qui se substituera à la digue d'accès au Mont. Ces travaux suscitent aujourd'hui la polémique dans le secteur du tourisme et notamment des tours opérateurs qui craignent une désaffection de leurs clients étrangers, dont de nombreux nippons, vu l'allongement de la durée des excursions depuis Paris qu'engendreraient ces travaux.
http://www.france24.com/fr/20110911-mont-saint-michel-travaux-avancent-tours-operateurs-japonais-protestent

(J.-S. M.)

Cliché : Jean-Sébastien Misson (2010)

Patrimoine mondial

Asie - Routes de la Soie

Une réunion d'experts internationaux de douze pays asiatiques, consacrée à la route de la soie, s'est tenue du 3 au 6 mai 2011, à Achgabat (Turkménistan), sous l'égide du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, du bureau de l'UNESCO à Téhéran, du Ministère Turkmène des Affaires Etrangères, de la Commission nationale de l'UNESCO au Turkménistan et des autorités turkmènes.

Une cinquantaine de corridors du patrimoine des routes de la soie ont été identifiés, dont une vingtaine considérés comme de moyenne priorité, tandis que trois corridors de cinq pays d'Asie Centrale et de la Chine ont été recommandés comme une priorité primordiale pour la première phase de nomination en série et transfrontalière au patrimoine mondial des routes de la soie.

Lors de cette réunion, ont été lancés les projets « Assistance pour des normes de documentation et des procédures d'inscription en série et transnationale des routes de la soie au patrimoine mondial en Asie Centrale » et « Systèmes d'information sur les ressources du patrimoine culturel des routes de la soie » soutenus par le Bureau fédéral belge de politique scientifique (BELSPO).

L'accord d'Achgabat a également été adopté, visant une future collaboration des Etats parties de l'Asie en vue de l'établissement d'un cadre pour l'inscription des routes de la soie.

Une réunion d'experts s'est tenue en septembre 2011 à Samarkand (Ouzbékistan), dans le but d'assurer le suivi de l'accord d'Achgabat et de renforcer la coopération avec le Centre International de Conservation de l'ICOMOS de Xi'an (IICC-Xi'an).

http://whc.unesco.org/fr/actualites/751

Belgique

Prix Europa Nostra 2011 – Cinq lauréats belges

Le Prix du Patrimoine Culturel / Concours Europa Nostra célèbre l'excellence dans la conservation du patrimoine européen. Le palmarès 2011 compte cinq lauréats belges :

- dans la catégorie « Conservation » :

1. 's Hertogenmolens à Aerschot (Prov. du Brabant Flamand)
2. la gare centrale d'Anvers (Prov. d'Anvers)
3. la Villa Empain à Bruxelles (Région de Bruxelles-Capitale)
http://www.villaempain.com/

- dans la catégorie « Education, formation et sensibilisation » :

1. le groupement « Monumentale kerken Antwerpen » à Anvers (Prov. d'Anvers)
http://www.mkaweb.be/
2. le projet « Hart voor volkscafés » de l'association Volkskunde Vlaanderen
http://www.volkskunde-vlaanderen.be/

http://www.europanostra.org/

Cliché : Marc Ryckaert (2010) via WikiCommons

Château fort d'Ecaussinnes

La restauration des toitures du château fort d'Ecaussinnes a débuté ce printemps. Le château fort, bâti du XII[e] au XIII[e] siècle, a vu s'y succéder les familles de Lalaing, de Croÿ, puis van der Burch. Aujourd'hui propriété de la Fondation Van der Burch, il abrite ses collections d'art ancien. La restauration des toitures de l'édifice classé depuis 1972 et inscrit sur la Liste du patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie, d'un coût total de 1.024.71 euros, est subsidiée à 95% par le Service Public de Wallonie.
http://www.chateaufort-ecaussinnes.be

Château-ferme de Courrière

Lorsqu'en 1987 la Fédération des scouts de Belgique acquit le château-ferme de Courrière (classé en 1950), il menaçait ruine. Le nouveau propriétaire s'est depuis attelé à sauver le bâtiment avec projet d'y aménager un centre de formation des animateurs. Le chantier touche aujourd'hui à sa fin. Restent encore les aménagements des abords à réaliser, ce qui sera chose faite d'ici 2012. Essentiellement dédié aux activités de la Fédération, le château s'ouvrira également à l'avenir aux associations, aux groupes scolaires ainsi qu'aux familles, dans un souci de renforcement de la cohésion sociale dans la commune d'Assesse, mais aussi afin de rentabiliser au mieux les investissements importants consentis par le Service Public de Wallonie et le propriétaire.

Source : Vers l'Avenir - mardi 10 mai 2011
http://ww.actu24.be

Abbaye de Villers-la-Ville

La restauration et la réhabilitation de l'ancienne abbaye cistercienne de Villers (classée successivement en 1972, 1990 et 1991) progressent. Après l'ancienne grange et la porte de la ferme, c'est au tour de la buanderie d'être restaurée pour accueillir une micro-brasserie didactique artisanale.

Ces projets, coordonnés par l'Institut du Patrimoine wallon (IPW – www.institudupatrimoine.be), s'inscrivent dans le schéma de développement touristique de l'ancienne abbaye pour la mise en œuvre duquel le site a obtenu des financements wallons et européens (FEDER).

Dans ce portefeuille de projets figure également la création d'un nouveau circuit visant à sécuriser le parcours du visiteur et à lui faire découvrir les ruines de manière plus logique. Le circuit aura pour point de départ le Centre du visiteur qui sera aménagé dans l'aile sud de l'ancien moulin.

L'achèvement de ces projets est prévu pour 2014.

Parallèlement, le Service Public de Wallonie poursuit la restauration de l'ancienne ferme qui abritera, outre des services de la Wallonie, de l'hébergement ainsi qu'un centre d'accueil pour personnes handicapées. Fin projetée de ce chantier de restauration : fin 2012.

Les bâtiments de l'enclos monastique, propriété de l'Etat fédéral gérée par la Régie des Bâtiments, connaîtront prochainement une nouvelle restauration, à savoir celle du pignon du réfectoire et de ses ailes, en attendant que ne soit tranchée la question du transfert de l'enclos monastique à la Wallonie.

Source : Le Soir - vendredi 10 juin 2011
http://www.lesoir.be

Abbaye de la « Paix-Dieu »

La vaste campagne de restauration de l'ancienne abbaye cistercienne de la Paix-Dieu se poursuit sous l'égide de l'Institut du Patrimoine wallon qui gère le Centre de la Paix-Dieu depuis 1999.

Après la totale réhabilitation du quartier des hôtes achevée en 2001 (administration, ateliers, salles de cours, salle de conférence ou forum, cafétéria, locaux techniques et de service), la construction de nouveaux ateliers à l'emplacement de l'ancienne brasserie (2004), la réaffectation de l'ensemble de l'aile de l'abbesse en un nouveau centre d'hébergement ouvert en 2007, trois projets, d'un coût total de près de 2.310.000 euros touchent actuellement à leur fin, à savoir :

- la phase 2 de la restauration et la valorisation du site, portant sur la restauration de deux terrasses situées au nord des anciens bâtiments conventuels, agrémentées de carrés fruitiers entourés de buis et de fruitiers palissés, la restauration du bief, la plantation d'une charmille et la reconstitution des vergers figurés sur d'anciens plans de l'abbaye ;

- l'insertion, dans les terrasses, de la conciergerie et de la réserve de la matériauthèque ;

- la phase 1 de la restauration de l'abbatiale, comprenant des travaux de consolidation des voûtes et arcs doubleaux jugés les plus fragiles de l'édifice.

Les travaux de restauration du moulin débutent. Celui-ci abritera, au rez-de-chaussée, le bureau d'accueil de la Maison du Tourisme Hesbaye-Meuse et, à l'étage, les bureaux du Secrétariat des Journées du Patrimoine.

Source : Institut du Patrimoine wallon
www.institutdupatrimoine.be

Région de Bruxelles-Capitale

Palais Stoclet (Bruxelles)

« La Cour d'appel de Bruxelles a donné raison à la Région bruxelloise vendredi dernier, dans le cadre du litige qui l'oppose à une partie de la Famille Stoclet sur le classement du mobilier abrité par le Palais, a annoncé mardi le cabinet du ministre-président bruxellois Charles Picqué, chargé de la Protection du patrimoine. Il s'agit d'une nouvelle victoire pour la Région dans ce dossier qui oppose les deux parties depuis plus de cinq ans. Situé au 279/281 avenue de Tervueren, à Bruxelles, le palais Stoclet, conçu au début du siècle dernier par l'architecte autrichien Josef Hoffmann a été repris en juin 2009 par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité. Il est représentatif du concept d'œuvre d'art totale développé au début de ce siècle, indissociable de sa décoration extérieure et intérieure, de son mobilier et objets usuels et de ses jardins. Après l'arrêt du tribunal de première instance en 2008 et celui du Conseil d'État en février 2011, tous deux favorables à la Région, trois des soeurs Stoclet avaient introduit un recours auprès de la Cour d'appel pour s'opposer au classement des meubles par la Région bruxelloise. Par cet arrêt, la Cour a confirmé que la Région de Bruxelles-Capitale est bien compétente pour confier, par ordonnance, à son gouvernement la mission de protéger, au titre de monument, non seulement un bien immobilier, mais également les biens culturels ou éléments décoratifs qui en font partie intégrante, ici en l'occurrence du mobilier et des objets. La Cour a également estimé que ce classement ne pouvait pas être assimilé à une expropriation mais entraînait une restriction d'usage de ces biens proportionnels à leur intérêt patrimonial. »

Source : Le Soir du mardi 27 septembre 2011
http://www.lesoir.be

Internet

World Monuments Fund

A ne pas confondre avec le Fonds du Patrimoine Mondial, le World Monuments Fund, fondé en 1965, est une organisation indépendant oeuvrant à la sauvegarde des éléments majeurs du patrimoine architectural dans le monde au travers de partenariat avec les communautés locales, les donateurs et les gouvernements nationaux et locaux. Elle dispose d'un budget annuel de 20 millions de dollars dont 86% sont investis dans des projets de conservation, d'éducation et de sensibilisation à travers le monde. Tous les deux ans, l'organisation, en vue d'attirer l'attention international ainsi que des fonds, établit une liste de biens patrimoniaux confrontés à des menaces diverses. La liste pour l'année 2012 vient d'être rendue publique.

http://www.wmf.org/

Heritage Portal

Isu du projet NET-Heritage financé par l'Union européenne, ce site s'adresse aux chercheurs, aux professionnels et aux décideurs dans le domaine du patrimoine. Il rassemble diverses informations en rapport avec le patrimoine en Europe, une newsletter électronique, une base de données d'articles sur le patrimoine ainsi qu'un réseau social ouvert aux chercheurs et praticiens du patrimoine.

http://www.heritageportal.eu/

Conseil international des Archives

Archives d'architecture

Le Conseil international des Archives (ICA) a pour objectif la gestion efficace des archives et la conservation, le traitement et l'utilisation du patrimoine archivistique mondial. L'ICA est une organisation neutre non-gouvernementale. Depuis 60 ans, l'ICA rassemble les institutions d'archives et les professionnels à travers le monde pour défendre la gestion efficace des archives et la protection matérielle du patrimoine écrit, pour produire des normes reconnues et de bonnes pratiques et pour encourager le dialogue, les échanges et la transmission de ces connaissances au-delà des frontières nationales. L'ICA travaille en étroite collaboration avec des organisations intergouvernementales comme l'UNESCO et le Conseil de l'Europe. Il a également de forts liens avec d'autres organisations non gouvernementales, comme le Comité international du Bouclier Bleu. Comma, Revue internationale des archives est la principale publication périodique du Conseil International des Archives (ICA). Le volume le plus récent de Comma (2009.1) est un numéro spécial réalisé par les membres d'ICA/SAR sur les archives d'architecture.

http://www.ica.org

Publications

Alexandre TOUROVETS

Exprimer l'architecture. Termes et expressions utilisés dans la description des monuments

Bruxelles, Editions Safran, 2011
(ISBN: 978-2-87457-035-3 - 224 pages ill. couleur - 29,50 euros)
www.safran.be

Ce précis est un ouvrage de référence et un aide-mémoire destiné tant aux étudiants, aux archéologues et aux historiens d'art qu'aux journalistes et à tous les amateurs de monuments antiques, médiévaux ou contemporains.
Le but de ce manuel est en effet de permettre :
- de mieux appréhender, comprendre et voir l'architecture,
- de posséder les clefs facilitant la lecture d'une description,
- de permettre de s'exprimer en termes adéquats dans toute description d'architecture ou d'éléments d'architecture.

Chaque section est le plus souvent illustrée par un dessin représentant un assemblage architectural avec la localisation et la désignation de tous les éléments décrits. La description qui suit, et dont le but est de permettre une bonne compréhension du rôle et de la fonction de chaque élément décrit, est à la fois technique et synthétique. Deux index, français / anglais et anglais / français, complètent l'ouvrage. Précis et détaillés, ils permettent de retrouver les différents éléments dans l'ouvrage.

COLLECTIF

Le relevé en architecture ou l'éternelle quête du vrai

Paris, Editions Lieux Dits, 2011
(ISBN : 978-2-914528-84-9 – 248 pages ill. couleur - 32 euros)
http://lieuxdits.fr/LD/pat_divers14.html

Actes du colloque organisé conjointement par la Cité de l'architecture & du patrimoine (École de Chaillot, musée des Monuments français), le Département d'histoire de l'architecture de l'université La Sapienza à Rome, en partenariat avec l'École pratique des hautes études, cet ouvrage retranscrit débats et rencontres entre historiens et architectes. Retraçant les moments forts de l'histoire de la pratique du relevé, du point de vue de ses auteurs et de celui de ses utilisateurs, il démontre l'importance du relevé architectural (manuel ou scientifique) pour rendre intelligible l'évolution des édifices, comprendre leur état actuel et préparer une intervention de restauration ou de réutilisation. Il fait aussi le point sur l'état de l'art en matière d'outils et de techniques.

Marina GASNIER

Patrimoine industriel et technique. Perspectives et retour sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires

Paris, Editions Lieux Dits, Collection Cahiers du Patrimoine, n° 96, 2011
(ISBN : 978-2-362-190-35-3 – 304 pages ill. couleur – 30 euros)
http://lieuxdits.fr/LD/pat_divers19.html

En un peu moins de cinquante ans, la politique culturelle a élargi son champ à une période chronologique plus longue mais aussi à des domaines plus variés, dont notamment le patrimoine industriel. Dans cet ouvrage, l'auteur jette un regard en arrière sur 30 ans de politiques publiques dans ce secteur, partagées entre les actions de connaissance d'urgence d'un patrimoine fragile et la nécessité d'études approfondies dans un domaine qui a encore du mal à acquérir la place qu'il mérite. Quelles sont les méthodes d'investigation utilisées, celles à envisager? Quels nouveaux enjeux sont apparus et quelles actions mener pour connaître et préserver ce pan de notre histoire? Comment redonner au patrimoine industriel et technique toute sa légitimité en réponse aux préoccupations contemporaines? Autant de questions abordées dans cet ouvrage.

Colloques & Conférences

1-2 novembre 2011
Patrimoine, tourisme et développement. Les enjeux du patrimoine comme ressource identitaire, touristique et économique en Tunisie
Lieu : Sousse (Tunisie)
Org. : Montada Forum, Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Sousse et la municipalité de Sousse
Info : http://www.montada-forum.net/liste/4/all

9 novembre 2011
Pourquoi enseigner le patrimoine ?
Lieu : Rouen (France)
Org. : Service de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région de Haute-Normandie
Info : http://calenda.revues.org/nouvelle20529.html

13-15 novembre 2011
The Future of Venice and its Lagoon in the Context of Global Change
Lieu : Venise (Italie)
Org. : UNESCO Bureau de Venise
Info : http://www.unesco.org/new/en/venice/home/

23-26 novembre 2011
Theory for the sake of the theory
Lieu : Istanbul (Turquie)
Org. : Université des Beaux-Arts Mimar Sinar
Info : www.archtheo2011.org

24-25 novembre 2011
Le vitrail monumental. Créations de 1980 à 2010
Lieu : CESRW (Liège)
Org. : Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de Wallonie, Département du Patrimoine du Service public de Wallonie et Comité wallon pour le Vitrail associé au Corpus Vitrearum – Belgique
Info : http://mrw.wallonie.be/DGATLP/Colloque/2011_vitraux/

24-26 novembre 2011
Let the Material Talk. Technology of Late Medieval Cologne Painting in Context
Lieu : Cologne (Allemagne)
Org. : Wallraf-Richartz-Museum et Foundation Corboud, Bayerische Staatsgemäldesammlungen et Doerner Institut
Info : http://www.wallraf.museum/index.php?id=244&L=1

2-3 décembre 2011
L'hôtel particulier des capitales régionales : une ambition française
Lieu : Paris (France)
Org. : Cité de l'architecture et du patrimoine/Musée des Monuments français
Info : http://www.citechaillot.fr/

6-8 décembre 2011
Table ronde sur l'archéologie africaine en hommage au Professeur Jean Devisse
Lieu : Paris (France)
Org. : Université de Paris X (Laboratoire de Recherches sur l'Afrique)
Info : http://www.hommage-jean-devisse.com/

7-8 décembre 2011
Val de Loire, patrimoine mondial : identité, protection, valorisation
Lieu : Orléans (France)
Org. : Université d'Orléans
Info : http://www.univ-orleans.fr/valdeloirepatrimoinedroit/

9 décembre 2011
Un patrimoine à redéfinir : l'avenir des églises classées en Wallonie
Lieu : Moulins de Beez (Namur)
Org. : SPW-DGO4 (Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie), Département du Patrimoine, Direction de la Restauration du Patrimoine
Info : http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp/Colloque/2011_Eglises/Default.asp

15 décembre 2011
Traduire l'architecture (XVII^{e}-XIX^{e} siècles)
Lieu : Paris (France)
Org. : Centre d'Histoire des Techniques et de l'Environnement (CDHTE, CNAM) et l'Institut national d'histoire de l'art (INHA)
Info : http://www.inha.fr/spip.php?article3567

16-17 février 2012
Questions d'ornements (XV^{e}-XVIII^{e} siècles)
Arts du relief
Lieu : IRPA (Bruxelles)
Org. : IRPA
Info : http://www.inha.fr/spip.php?article3598

22-27 avril 2012
Conservation of Earthen Architectural Heritage against Natural Disasters and Climatic Change
Terra 2012 - 11th International Conference on the Study and Conservation of Earthen Architecture Heritage
Lieu : Lima (Pérou)
Org. : International Scientific Committee on Earthen Architectural Heritage (ISCEAH) et Pontifical Catholic University of Peru (PUCP)
Info : http://congreso.pucp.edu.pe/terra2012/index.htm

10-11 mai 2012
François Cointeraux (1740-1830) - Pionnier de l'architecture moderne en terre - Théorie, enseignement et diffusion d'une technique vernaculaire
Lieu : Lyon (France)
Org. : Université de Lyon II, LARHRA et INHA
Info : http://www.inha.fr/spip.php?article3600

10-11 mai 2012
The Renaissance Workshop : the Materials and Techniques of Renaissance Art
Lieu : Londres (Royaume Uni)
Org. Projet CHARISMA (Cultural Heritage Advanced Research Infrastructures: Synergy for a Multidisciplinary Approach to Conservation/Restoration) et British Museum
Info : http://www.renaissanceworkshop2012.org/

Exposition

L'hôtel particulier
Une ambition parisienne

Paris - Cité de l'architecture et du patrimoine
5 octobre 2011 – 19 février 2012

Elément constitutif de la personnalité architecturale de Paris, l'hôtel particulier raconte une histoire de la capitale, à travers son évolution topographique dans les différents quartiers de la capitale. L'exposition se propose de développer cette histoire, du Moyen Age jusqu'à l'Entre-Deux-Guerres, suivant un triple parcours, dont les éléments et l'esprit se complètent et s'éclairent, afin de pénétrer au cœur du secret des hôtels parisiens.

Dans la première section, de vastes dimensions, l'exposition présente la reconstitution d'un petit hôtel entre cour et jardin, que le visiteur découvrira en visitant ses différentes pièces, décorées comme une véritable maison habitée. Ainsi sera offerte à chacun une impression d'intimité avec l'hôtel, une appropriation de l'objet. Cette réalisation ne se fondera pas sur un édifice existant, mais sur une évocation générale, créant un type synthétique, chaque espace, « extérieur » et intérieur, étant prétexte à un discours pédagogique.

Dans la deuxième section de l'exposition, le visiteur sera conduit à travers l'histoire de l'hôtel au moyen d'un parcours construit cette fois sur une évocation chronologique, soit du Moyen-Age à la Belle Epoque ; mise en scène dans un vaste espace ouvert, cette partie sera structurée autour d'une suite de grandes maquettes d'hôtels choisis pour leur caractère emblématique - hôtels de Cluny, Lambert, de Thélusson et enfin le Palais-Rose (seul édifice disparu de la sélection) complétée d'une borne interactive contenant 300 fiches d'hôtels richement illustrées.

La dernière section offrira une lecture thématique de l'hôtel parisien, envisagé comme un objet architectural. Trois « alcôves » seront consacrées aux rapports entre la ville et l'hôtel, faits de séduction et de destruction. Une autre suite de trois espaces ramènera le visiteur à l'objet même, au moyen d'une évocation de son architecture extérieure (façades sur cour et sur jardin), des décors intérieurs, enfin du jardin et de son organisation. Cette approche sera complétée par une borne multitouche consacrée à la question du plan des hôtels et de leur organisation, présentée sous une forme ludique.

Exposition conçue et réalisée par la Cité de l'architecture et du patrimoine / Musée des Monuments français, avec le concours de la Bibliothèque nationale de France et du Musée Carnavalet.

http://www.citechaillot.fr/

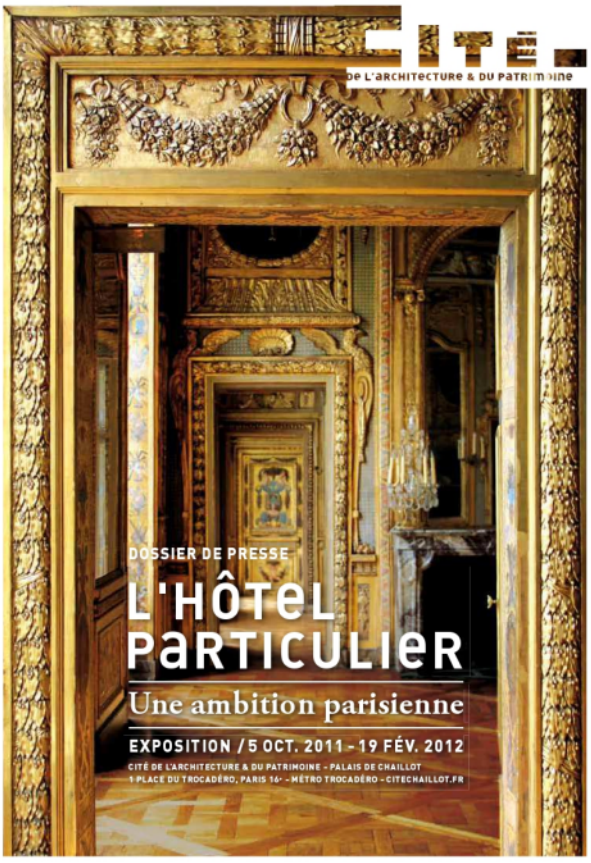

ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl

Bulletin de liaison - nº 41 - Novembre 2011

Siège social :
rue de l'Ecluse 22
B-6000 Charleroi

Editeur responsable :
Stéphane Demeter - Président

Coordinateur :
Jean-Sébastien Misson
jsmisson@gmail.com - Tél. +32 (0)477 68 75 04

Secrétariat :
BP 132
B-7190 Ecaussinnes

Tél. +32 (0)475 75 32 41
icomos.walloniebruxelles@skynet.be
http://belgium.icomos.org/wallonie-bruxelles

Ont contribué à ce numéro :
Michèle Callut et Jean-Sébatien Misson

Retrouvez le bulletin en ligne : http://belgium.icomos.org/wallonie-bruxelles/Wpublications.html

Avec le soutien de la Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale.
Ce bulletin est mis en page à l'aide du logiciel Scribus (libre de droits).